

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Saint-Jérôme, 24 avril 2020

Aux médecins et pharmaciens

Objet : Arrêt temporaire de la vaccination pour les femmes enceintes

Madame,
Monsieur,

La présente est pour vous informer qu'en contexte de pandémie de la COVID19, nous sommes dans l'obligation de cesser temporairement l'offre de vaccination aux femmes enceintes, sauf si une femme enceinte doit déjà se présenter au CLSC pour une autre raison. Cette orientation découle d'une directive (20-SP-00226) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) appuyée par un avis du Comité d'immunisation du Québec (CIQ).

Les activités de vaccination maintenues en CLSC pour les prochaines semaines seront :

- Vaccinations prévues au calendrier pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 mois (incluant la visite prévue à l'âge de 6 mois pour les enfants à risque);
- Vaccination lors d'une hospitalisation ou d'un suivi ambulatoire nécessaire pour d'autres raisons et vaccination en prophylaxie post-exposition.

Nous sommes désolés des incon vénients engendrés et nous vous informerons dès que le service reprendra.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.



Alain Jutras

Directeur adjoint à l'administration des programmes de santé publique

AJ/MET/hh